



HAL
open science

Quelle recherche action en ESS dans une chaire universitaire? Histoire, récit et pratiques de la chaire ESS de l'Université Lumière Lyon 2

Hoel Ascouet, Isabelle Dedun Garcia Piqueras, Marie Fare, Émilie Lanciano, Saleilles Séverine

► To cite this version:

Hoel Ascouet, Isabelle Dedun Garcia Piqueras, Marie Fare, Émilie Lanciano, Saleilles Séverine. Quelle recherche action en ESS dans une chaire universitaire? Histoire, récit et pratiques de la chaire ESS de l'Université Lumière Lyon 2. 2022. halshs-04717908

HAL Id: halshs-04717908

<https://shs.hal.science/halshs-04717908v1>

Submitted on 2 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Les
Carnets
de la Chaire
ESS

Quelle recherche action en ESS dans une chaire universitaire ?

**Histoire, récit et pratiques
de la chaire ESS
de l'Université Lyon 2**

*Hoël Ascouet, Isabelle Dedun,
Marie Fare, Émilie Lanciano,
Julien Lois, Séverine Saleilles
— Mai 2022*

— université
— lumière
— LYON 2

CHAIRE
D'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE



Les Carnets de la Chaire ESS

Les carnets de la chaire rendent compte de travaux réalisés dans le champ de l'ESS. En adoptant un format court et accessible ils ont pour objectif de favoriser la transmission de connaissances à destination des organisations et personnes impliquées dans l'ESS, afin de leur permettre de :

- Réfléchir et situer leur pratique
- Accéder à des savoirs qui leurs sont utiles et applicables
- Susciter la curiosité pour les activités de recherche en ESS

Les carnets de la chaire peuvent donc être l'occasion de restituer une expérience pédagogique et/ou de recherche menée notamment dans le cadre de la chaire, mais également de proposer une synthèse ou une réflexion sur une question/enjeu associée au champ de l'Economie Sociale Solidaire, ...

Sommaire

- ◇ Introduction
- ◇ S'y retrouver dans les différentes recherches participatives
- ◇ La chaire ESS de l'Université Lyon 2 comme espace partenarial
- ◇ Des difficultés ou comment faire de la recherche action... à l'Université ?
- ◇ Conclusion : après cette expérience, que faire ?

Quelle recherche action en ESS dans une chaire universitaire ?

Histoire, récit et pratiques de la chaire ESS
de l'Université Lyon 2



*Hoël Ascouet, Isabelle Dedun, Marie Fare,
Émilie Lanciano, Julien Lois, Séverine Saleilles*
— Mai 2022

Effervescence sémantique et institutionnelle des recherches participatives

Depuis les années 2000, les pratiques de co-production des savoirs s'inscrivent dans un cadre institutionnel qui offre un degré de reconnaissance et de nouvelles opportunités de développement. Autrefois marginal et militant, le fait d'associer recherche et action, science et société, professionnel.les et non professionnel.les de la recherche fait l'objet de nombreux appels à projets du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et des sociétés savantes. Les chaires de recherche se multiplient dans les universités et écoles d'enseignement supérieur, avec des formats et des modèles économiques assez divers. De nouveaux acteurs intermédiaires -association, think thank, coopérative – de la recherche émergent.

Cette effervescence à rebours d'une certaine conception instrumentale des sciences sociales il y a quelques années encore, cache toutefois une grande diversité et une inflation des termes utilisés sans que l'on soit véritablement capable de saisir les différences et spécificités dans les intentions et dans les mises en œuvre de ces projets. Dans un contexte de restructuration profonde de l'enseignement public et de la recherche, il est encore difficile de comprendre si les mouvements vers la recherche action, accompagnés par les institutions et les pouvoirs publics sont la marque d'une démocratie délibérative et participative (voir contributive ?) et/ou un moyen pour répondre au manque de moyens et de personnel affectés dans ces institutions.

**Des liens historiques dans le champ
de l'ESS mais à approfondir**

Les liens coopératifs entre la recherche et la société ne sont pourtant pas nouveaux. Le mouvement de l'économie sociale, ensuite de l'économie solidaire a été largement marqué par des articulations profondes et fécondes entre recherche et action. On peut dire que les premiers socialistes utopistes et anarchistes, de Fourier à Proudhon, qui ont non seulement conçu des alternatives économiques et organisationnelles et documenté des expérimentations, étaient directement investis dans ces alternatives. D'une certaine façon, ils étaient des acteurs chercheurs. Plus récemment, H. Desroche, enseignant chercheur professionnel, spécialiste de l'économie sociale, a accompagné la structuration de l'espace professionnel de l'ES, dans ses enseignements et à travers la création de la revue de la RECMA. De nombreux acteurs et branches de l'ESS se caractérisent par une réflexibilité importante sur leurs pratiques et aspirations. Le développement précoce et important des chaires dédiées à l'ESS dans les universités témoigne de la vitalité de ces liens. Pour autant, s'ils sont inscrits dans l'histoire et les principes de l'ESS, la nature des liens entre recherche et action, et particulièrement la nature des activités menées dans les chaires universitaires, méritent encore d'être explicitées et interrogées.

Ainsi, ce carnet a plusieurs objectifs. Il vise, en premier lieu, à clarifier et apporter des repères sur les différentes conceptions et formes de recherche partenariale. Il s'agit ensuite de partager le récit et les pratiques de l'expérimentation menée par un collectif de personnes appartenant à l'Université Lyon 2 pour répondre à ces ambitions, depuis plus de 10 ans.

À partir d'un récit et d'une analyse réflexive sur nos propres intentions et pratiques, notre objectif est de documenter les formes prises par la recherche action dans le champ de l'ESS, d'interroger ses liens, mais également de porter un regard rétrospectif ainsi qu'un diagnostic de nos actions.

Loin d'élaborer un récit idéal et linéaire, il s'agit, à travers cette contribution, de partager les pratiques, les réflexions et les difficultés traversées autour de ce projet qui nous animent et que nous souhaitons encore approfondir.

La première partie revient rapidement sur les différentes formes de recherche action et les façons de les caractériser. Ensuite, dans la seconde partie, nous présentons l'histoire de la chaire à travers différentes étapes charnières, mais également les modalités de fonctionnement concret – modèle organisationnel et modèle économique – que nous avons choisi et construit. Ensuite, nous donnons à voir les actions développées, enclenchées et organisées. Enfin, la dernière partie met en lumière les difficultés traversées.

S'y retrouver dans les différentes recherches participatives

Sciences participatives, crowdsourcing, recherche action ou intervention, enquête, les termes sont nombreux pour décrire les dispositifs qui visent à rapprocher les sciences et la société. Il est de fait assez difficile de comprendre en quoi et si ces termes décrivent des finalités et des processus différents. Un certain nombre de travaux (Juan, 2019, Pouzoulet, 2019, Juan M., 2019, Gonzales-Laporte, 2014, Corsani, 2020, Allard Poesi, Perret, 2003) existe pour établir les lignes de démarcation entre ces termes. Nous essayons ici de dresser un petit panorama des différents termes utilisés en mettant en valeur ce qui les différencie (tableau ci-après).

Critères de différenciation	Recherche action participative	Sciences Participatives type militante	Recherche Intervention	Recherche Action Collaborative	Sciences participatives type collective	Enquête Pragmatiste
Finalités	Projet de connaissance et de transformation de la réalité		Accompagner le changement	Projet de connaissance et de formation	Projet de connaissance	Projet de connaissance, de transformation de la réalité et de fonctionnement de la société
Statuts des participations	Acteurs = co-chercheurs		Différence assumée entre chercheurs et acteurs			
Formes de participation des acteurs	Construction collective du problème		Soumission d'un problème et problématisation par le chercheur	Au moins construction collective du problème	Collecte de données	Construction et problématisation collective du problème

Source : autrices, auteurs

Des processus de production de connaissances nouvelles, utiles qui contribuent au changement social

En premier lieu, ces approches se distinguent notamment des sciences fondamentales par le fait qu'elles n'ont pas seulement l'objectif de production de connaissances nouvelles, mais **une intention explicite et délibérée de changement social** (Lewin, 1951).

Les sciences non participatives, traditionnelles s'inscrivent bien évidemment dans une perspective d'utilité sociale. Toutefois, celle-ci n'est pas première pour celles et ceux qui conduisent la recherche et elle s'inscrit dans une autre temporalité. Précisément, la qualité des connaissances produites – et donc des effets qu'elles produisent – repose sur la nécessité justement de les extraire, provisoirement, des processus naturels, économiques et sociaux dans lequel elles s'inscrivent.

C'est le cas des expériences confinées en chambre en sciences naturelles mais également de certains modèles d'analyse économique qui se fondent sur des hypothèses de rationalisation de la réalité sociale. L'intention de changement social caractérise donc les démarches de recherche action, mais de façon différente :

Les recherches action participatives, les sciences participatives de type militant et l'enquête pragmatiste visent à produire simultanément et directement de la production des connaissances fondamentales et la transformation délibérée de la société. Par la façon dont elles sont organisées et la nature des connaissances qu'elles produisent, ces activités de recherche sont censées produire le changement directement. Elles ont

une fonction émancipatrice par les personnes qui y participent qui par exemple développent de nouvelles capacités d'action.

Encore, la recherche intervention, notamment largement utilisée dans le champ des Sciences de Gestion, poursuit des objectifs d'accompagnement du changement à travers une perspective parfois critique. Il s'agit par exemple de participer à une meilleure formation des acteurs, la conception de méthodes d'organisation, de gestion et de décision plus efficace. Elles se rapprochent alors des recherches action collaboratives pour lesquelles la recherche constitue un moyen de formation des personnes non initiées.

Enfin, les démarches de Sciences participatives collectives se caractérisent comme on va le voir par la participation des personnes non expertes à la collecte des données. Le projet de connaissance est encore dominant. L'enquête pragmatiste croise l'ensemble de ces finalités (projet de connaissance, de transformation de la réalité) via une participation accrue des acteurs.

L'organisation du travail de recherche et l'implication de personnes non expertes

Au-delà des finalités, les dispositifs de recherche action se caractérisent en second lieu par **la façon dont le processus de recherche est réalisé et organisé**. Ces dispositifs de recherche associent ou mobilisent, de différentes façons, des personnes non professionnelles, amateurs, praticiennes.

L'hypothèse commune est que des personnes concernées par les situations/ problèmes traitées viennent enrichir le processus de

recherche. L'expertise de la situation et de l'expérience vécue par ces personnes non expertes est donc perçue comme une aptitude complémentaire à celles des chercheur.es professionnel.les. Il peut être parfois difficile d'identifier clairement ces différentes étapes de la recherche ; les processus de recherche étant le plus souvent, surtout en sciences sociales, itératifs et désordonnés. Toutefois, on peut schématiser la mobilisation des personnes non professionnelles aux différentes étapes de la production scientifique.

Les citoyen.nes, praticien.nes peuvent être mobilisés comme collecteurs d'informations et de données. Ces démarches sont particulièrement efficaces dans les sciences naturelles dans le domaine de la météorologie (recueil des températures, identification d'espèces) mais également dans le domaine des sciences sociales. La participation des acteurs à la collecte des données constitue de fait la définition des sciences citoyennes collectives et des démarches de crowdsourcing.

Les personnes non professionnelles peuvent également participer à la définition d'un problème éprouvé en le soumettant aux chercheurs qui effectue ensuite le travail de problématisation. Cela renvoie ici plutôt aux démarches de recherche intervention où le chercheur intervient sur un terrain.

Enfin, chercheur.es et personnes non professionnelles définissent et problématisent collectivement la situation. Cela concerne ici les démarches coopératives et militantes mais également l'enquête pragmatiste, qui permet l'émergence de ce que Dewey nomme des communautés d'enquête. La phase de problématisation ne constitue ici pas seulement la reformulation du problème éprouvé mais participe déjà de la production de connaissances et sa résolution par la participation des acteurs.

Quelles identités pour les personnes impliquées dans les recherches ?

Enfin, directement en lieu avec la participation de personnes non professionnelles, les différentes démarches de rapprochement Sciences et société se différencient de façon assez franche dans **la façon de considérer les identités et le statut des participants**. Ainsi, dans les recherches action participative ou coopérative, les identités de chercheur.es et acteurs sont dissoutes ou suspendues le temps de l'expérience de la recherche. Les acteurs sont considérés a priori comme des co-chercheur.es. L'expérience de la recherche constitue alors un moment démocratique d'égalité où les rôles ne sont plus différenciés. De façon différente, dans les autres formes de recherche, le travail en commun et les identités sont conservées ; l'expérience démocratique se fonde ici plus sur une hypothèse pragmatiste de complémentarités des expériences et connaissances.

L'enquête pragmatiste développée notamment dans les travaux de J. Dewey (voir également A. Corsani qui parle d'enquête sociale, 2020), présente une spécificité dans la justification de la place du chercheur.e dans la recherche ils participent au processus de résolution de problèmes au titre de leurs connaissances « expertes » mais également au titre également de leur participation à leur expérience de la vie sociale. Selon Dewey, l'enquête est le processus par lequel se constitue le public c'est-à-dire le collectif qui fait l'expérience d'un problème. L'enquête est alors conçue comme une forme radicale de démocratie dans lequel la participation du chercheur.e se justifie par ce qu'il est concerné et non plus seulement par son expertise ou son attachement à des valeurs.

Ce premier point de repère permet de mieux comprendre la démarche de la chaire dans les différentes étapes de son histoire et peut nous aider à caractériser le travail en cours •

La chaire ESS de l'Université Lyon 2 comme espace partenarial

La chaire d'ESS est une organisation informelle appartenant à l'Université Lumière Lyon 2 ; elle ne dispose pas de statuts juridiques propres (associatifs par exemple). Elle est pourtant bien une organisation en ce sens qu'elle regroupe différents acteurs et personnes, engagés dans un projet stratégique commun. Son histoire donne à voir les efforts faits par ses membres pour rapprocher des acteurs, enseignants chercheurs, étudiants, praticiens engagés dans des organisations et des statuts différents et les difficultés qu'elles traversent.

Précurseur des relations partenariales entre Université et les acteurs socio-économiques, quelles formes de recherche et de relations, la chaire a-t-elle initié et instauré ?

On peut distinguer grossièrement deux périodes importantes. Si la première période des fondateurs a été construite de façon expérimentale et novatrice, la deuxième période, débutée en 2019, est marquée par une réflexion explicite dans le contexte du développement des actions Sciences et société.

2010 – 2019 : La création de la chaire ESS de l'Université Lyon 2

La chaire ESS de l'Université Lumière Lyon 2 a été créée à la fin de l'année 2010 sous l'initiative de Denis Colongo, alors directeur de la CRESS et enseignant associé à la faculté de Sciences Economiques et de Gestion de l'Université et du président de l'Université ainsi que du doyen de SEG, André Tiran. Composée notamment de Lahsen Abdelmalki et de Jérôme Blanc, la chaire a été pilotée par Said Yahiaoui, maître de conférences en entrepreneuriat à l'UFR SEG. Elle a regroupé très vite plus de 17 partenaires principaux, dont la CRESS, le collège coopératif Rhône Alpes, des mutuelles et fédérations d'acteurs de l'ESS

Projet politique en faveur de l'ESS contre une logique économique dominante

Cette initiative novatrice avait pour objectif

de contribuer au développement de la recherche et de la formation. Répondant à la fois aux besoins croissants des grandes organisations de l'ESS de professionnalisation de leurs salariés et militants et au souci de faire entrer l'ESS dans les formations en économie et en gestion, la chaire a d'emblée adopté un projet politique engagé de promotion et de développement de l'ESS contre « une logique économique dominante » à travers deux modalités d'action :

- De formations initiale ou continue répondant aux besoins d'insertion professionnelle des étudiant·es et de professionnalisation des entreprises de l'ESS.
- D'une recherche appliquée à ses pratiques, valeurs et principes ;



L'enclenchement de recherche collaborative

La création d'une structure fédérant autour de ces enjeux devait permettre d'alimenter les lieux de pratique avec des connaissances issues de la recherche et de la pratique elles-mêmes. Dans ce fonctionnement, la recherche est confiée aux chercheurs qui s'appuient sur un ensemble d'acteurs hétérogènes qui participent « à la définition d'axes de recherche et de leurs conditions de mise en œuvre ». La formation quant à elle relève d'un processus invitant les professionnels à contribuer « à la fois à la mise à niveau des formations et des contenus ».

Les recherches menées dans le cadre de l'ESS ont pris la forme de contrats ponctuels avec de grandes organisations de l'ESS (MAIF, MGEN, MACIF). Les problématiques de recherche étaient donc formulées conjointement et mises en œuvre par des chercheurs et doctorants.

Modèle de gouvernance

La gouvernance de la chaire a été progressi-

vement formalisée par deux documents. Une convention cadre signée avec chaque partenaire pour une durée de trois ans et une charte constitutive annexée à la convention cadre. Ces documents étaient visés du côté de l'Université, directement par le responsable de la chaire (Said Yahiaoui).

La convention identifie trois domaines de coopération avec les partenaires (article 1) : la formation (initiale et continue), la recherche, et la diffusion des savoirs et met en place un comité d'orientation de la chaire qui se réunit au moins deux fois par an pour établir les orientations de la chaire, planifier ses actions et en faire le bilan. La charte constitutive présente la raison d'être de la chaire, ses valeurs, principes et modes d'actions ainsi que des pistes de partenariat : compétences, financier, professionnalisation, recherche, événementiel.

Chaire ESS de l'Université Lumière Lyon 2 · 2010—2019

Nature des acteurs mobilisés	Prégnance des grandes organisations de l'ESS
Gouvernance & modèle économique	Gouvernance collégiale, sans véritable reconnaissance universitaire. Conventions bilatérales entre la chaire et des partenaires (subventions, contrats)
Finalité des activités de la chaire	Projet de formation et d'accompagnement
Forme de participation des acteurs	Formulation du problème à partir d'une situation éprouvée et problématisation collective
Statut des participants	Différence assumée entre chercheurs et acteurs
RECHERCH COLLABORATIVE / RECHERCHE INTERVENTION	

LA RECHERCHE-ACTION EN ESS DANS UNE CHAIRE UNIVERSITAIRE

• QUELLE RECHERCHE - ACTION?

OBJECTIF:
production de
connaissances
+ changement
social



Les personnes
concernées
contribuent au
processus de recherche

Les acteurs
impliqués
sont-ils
à égalité ?



• UNE CHAIRE ESS, POUR RAPPROCHER DES ACTEURS

2010 → Création de la chaire
qui met en place

DES FORMATIONS
initiales et continues



les MARDIS de
l'ESS



+ de la RECHERCHE en
collaboration avec des
organisations de l'ESS



2019 Une nouvelle dynamique stratégique



Rédaction d'un MANIFESTE



+ Création de GROUPES DE TRAVAIL



Mesure de l'impact social

Ressources territoriales

Marketing



Travail et Collectif autogestion



• DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Manque de temps

Différence de statut et légitimité

Difficulté de suivi de la problématique dans le temps

Besoin de clarification des attentes



CONCLUSION

Face aux challenges d'une recherche coopérative, il faut valoriser la plus-value de l'expérimentation

Le chemin importe plus que le résultat!



2019- 2022 : une nouvelle dynamique stratégique : vers une recherche action coopérative ?

En 2019, au moment du départ à la retraite de Said Yahiaoui, force motrice de leur développement, la chaire et la mention sont désormais bien ancrées dans l'écosystème de l'ESS métropolitain. La mention ESS propose un parcours de formation généraliste de M1 à M2 qui s'adapte à une diversité de public : formation initiale, continue, formation en alternance, convention avec l'ENSEIS pour délivrer le diplôme aux personnes qui préparent le CAFERUIS et ouverture à l'international en partenariat avec l'Université Royale du Cambodge. En 2020, un poste d'Ingénieur.e pédagogique et de coordinateur.trice de la chaire est créée en charge spécialement des relations partenariales.

Pendant les premières années, la chaire s'est donc développée en consolidant des relations avec des partenaires, plutôt de taille importante, qui ont permis de structurer et enrichir les activités de formation des étudiants et des acteurs de l'ESS sur le territoire. En revanche, les activités de recherche restent cantonnées à des relations bilatérales entre certains chercheur.es de la chaire et certaines organisations. De même, paradoxalement, si la chaire est reconnue dans son écosystème de l'ESS, elle est relativement peu visible au sein de l'Université et des milieux académiques et reste directement associée aux activités de formation.

L'arrivée de nouvelles personnes est donc l'occasion de réfléchir à une nouvelle dynamique de la chaire fondée sur une formalisation de la gouvernance pour favoriser une dynamique collective, d'une part et d'autre part, des démarches de recherche action. Cette décision provoque dans l'année qui suit une évolution à deux niveaux : d'une part, au niveau de la chaire où la gouvernance, les

valeurs et principes d'actions ainsi que le cadre relationnel entre les parties prenantes doivent être précisés ; d'autre part, au niveau des activités de recherche dont la définition et la production deviennent partagées. C'est ce que nous allons présenter maintenant.

LA FORMULATION D'UN PROJET STRATÉGIQUE ET LA CRÉATION D'UN CADRE COLLECTIF : LA RÉDACTION DU MANIFESTE

Cette nouvelle dynamique vise en premier lieu à créer les conditions pour une dynamique collective dans les activités de recherche avec pour ambition de faciliter le lien, l'échange entre chercheur.es et acteurs/actrices, mais également une meilleure reconnaissance au sein de la communauté universitaire et étudiante. Ainsi, sans modifier fondamentalement son objet, le projet est de déplacer la chaire d'une démarche de recherche action plutôt collaborative à une démarche de recherche action plutôt coopérative.



Cette réflexion prend la forme d'un manifeste qui définit la chaire comme un « espace de connaissances critique en faveur d'une transformation sociale » à rebours d'un projet seulement de légitimation de

l'essence et des pratiques de l'ESS, le manifeste introduit la possibilité de construire des connaissances engagées et critiques sur ce champ.

En second lieu, le manifeste introduit l'idée d'une reconnaissance mutuelle des acteurs de toutes natures en forme de communauté dans les activités d'expérimentation et de création de connaissances sur et pour l'ESS. A

ce titre, une dimension forte du projet est son caractère expérimental : plus que le résultat, la chaire est un espace qui devrait permettre l'enclenchement de processus d'interrelations, de résolution de problématiques et de création de connaissances.

Enfin, alors qu'à ses débuts, la chaire fonctionnait sur la base de conventions bilatérales, **l'appartenance à la chaire repose désormais sur un processus moins formel et bureaucraté, et fondé sur l'adhésion aux valeurs et au fondement du projet.** Ce projet caractérise de façon originale la chaire par rapport à d'autres chaires universitaires, financées par une ou plusieurs organisations sous la forme d'une contractualisation. Le manifeste tente de fonctionner sur la base d'un engagement réciproque des membres. Ce principe de fonctionnement n'empêche pas pour autant l'existence de liens privilégiés avec certains acteurs comme la ville ou la métropole de Lyon qui participent au financement de certaines activités publiques de la chaire. Ce projet ambitieux repose donc sur **la capacité de la chaire à mobiliser, intéresser et faire participer ses partenaires.** La question des règles et des niveaux de gouvernance apparaît donc cruciale.

La formalisation de la gouvernance : le cadre de fonctionnement et l'intégration des personnes

De façon parallèle au manifeste, le cadre de fonctionnement présente tout d'abord la nature des membres, les instances de pilotage et les groupes de travail nouvellement créés. Le second objectif vise à définir la raison d'être de la chaire et son projet politique ainsi que ses valeurs et principes d'actions.

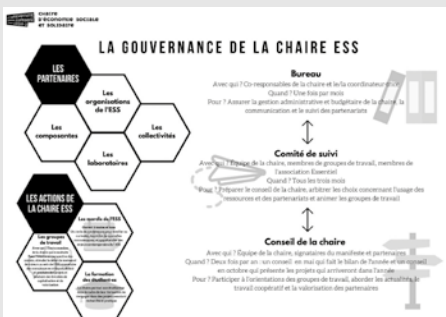
Enfin, le dernier objectif de ces documents est de donner une existence à la chaire au sein de l'université par leur validation dans le cadre d'une délibération du CA.

Les membres sont séparés en deux groupes. D'un côté l'équipe constituée de personnes membres par leur statut au sein de l'université : les responsables de la chaire, les responsables de parcours de la mention ESS et la personne en charge de la coordination. De l'autre, les partenaires qui soutiennent la chaire par la signature du manifeste, d'une convention, le financement, ou la participation aux actions. Les personnes physiques ont été écartées lors de la rédaction collective de ce cadre de fonctionnement afin de renforcer la notion de relation d'organisation à organisation. Les étudiant-es sont membres de la chaire par leur appartenance à l'université et pour ceux qui en font partie à l'association des étudiant-es.

La définition de « membre » et le processus pour le devenir reste ouvert et permet à la fois de substituer aux conventions de « principe » qui ont existé entre 2010 et 2019 sans exclure la présence et la participation ponctuelle de personnes individuelles.

Processus de décision

Les instances de pilotages sont le conseil de la chaire, le comité de suivi et le bureau. Le conseil de la chaire, ouvert à toute personne intéressée, se réunit deux fois par an et permet de discuter du bilan et des orientations de la chaire ainsi que l'interconnaissance des personnes intéressées par le projet de la chaire. Il a une fonction consultative. Le comité de suivi, composé de l'équipe et des personnes impliquées dans les groupes de travail,



se réunit tous les 3 mois. Il prépare le conseil de la chaire, arbitre les choix concernant les ressources et partenariat et suit l'activité des groupes de travail. Le bureau, composé des coresponsables de la chaire et de la personne en charge de la coordination, se réunit une fois par mois pour assurer la gestion administrative et budgétaire de la chaire, la communication et le suivi des partenariats.

Le caractère volontaire de l'engagement des chercheur.es et des acteurs/actrices et l'intégration de la chaire au fonctionnement de l'université ont conduit à ce partage entre deux instances restreintes et décisionnaires (le comité de suivi et le bureau) et une instance qui remplit une fonction d'accueil et d'ouverture vers les sympathisants peu ou pas impliqués dans les actions de la chaire.

La diffusion de la connaissance et la mise en relation des personnes impliquées dans l'ESS avec des chercheur.es sont deux pivots de l'action de la chaire attendus par les membres et les sympathisant.es.

La propriété de ce qui est produit et sa diffusion

La chaire a encadré cette question dans ses principes d'actions en proposant une diffusion selon un principe de science ouverte et dans le cadre de fonctionnement en proposant le recours au *creative commons* pour les productions des groupes de travail.

LES GROUPES DE TRAVAIL ET LES THÉMATIQUES DE RECHERCHE

Des groupes de travail ont été constitués en septembre 2019 dans le but d'initier un travail collectif de recherche autour d'enseignant.e.s chercheur.e.s et de personnes praticiennes. L'objectif des groupes de travail est de mettre en perspective des savoirs, stimuler le débat de normes et de valeurs au sein de l'ESS, coproduire des connaissances critiques, définir et conduire des projets et produire des livrables de capitalisation et de valorisation.

Sur la base d'un questionnaire pour iden-

tifier des problématiques ou thématiques intéressantes envoyé de façon large, 4 thématiques de travail ont été décidées dans le cadre du comité d'orientation de la chaire. Certaines thématiques n'ont pas été retenues en raison d'un nombre trop restreint de personnes, d'autres ont été regroupées.

Fonctionnant suivant une logique de projet, ces groupes n'ont pas de vocation éternelle ou figée mais davantage sont guidés par une logique expérimentale. Ces thématiques servent d'orientations principales pour la recherche de la chaire, tout en laissant une importante liberté aux membres des groupes pour s'organiser. La seule attente à la création est d'aboutir à la production d'un livrable, au terme d'une période de 3 ans. La chaire s'engage alors à financer les missions, activités de la chaire.

Les quatre groupes ont ainsi mis en place des modalités différentes pour animer la recherche en interne. Certains groupes se sont placés comme pilote de l'action de recherche menée par la chercheuse, un autre comme terrain pour la recherche, un autre s'est associé à un groupe de pratique préexistant pour dialoguer et produire de la connaissance. L'un des groupes « Ressources Territoriales » s'est scindé provisoirement pour aborder deux problématiques complémentaires. Aussi car la présence de plusieurs chercheur.es dans ce groupe le permettait.

Après 3 ans de fonctionnement, il est possible d'établir une sorte de bilan des activités réalisées. Le tableau ci-après reprend les différents critères établis pour différencier les formes de recherche action, pour qualifier la dynamique de chaque groupe.

	GT Ressources territoriales		GT Marketing et relation client	GT Mesures de l'impact social	GT Orga du travail & engagements Collectif Autogestions
	Résilience territoriale	Ancrage territorial			
Finalités	Triple projet: transformer, produire, former				
Statuts des participation	Chercheurs Peu d'acteurs	Acteurs – 1 chercheuse	Acteurs – 1 chercheuse – 1 PAST	Acteurs – 1 chercheuse	Acteurs –co-chercheurs; chercheurs invités
Formes de participation des acteurs	Co-construction de la problématique et définition des objectifs et livrables	Co-construction de la problématique puis intervention de la chercheuse pour - la formulation - L'analyse collective des textes sélectionnés - Travail de recherche avec acteur.trices en soutien	Co-construction de la problématique puis intervention de la chercheuse pour - la formulation - L'analyse collective des textes sélectionnés - Travail de recherche mené par un stagiaire	Co-construction de la problématique puis intervention de la chercheuse pour - la formulation - L'analyse collective des textes sélectionnés - Travail de recherche avec acteur.trices en soutien	Construction collective de la problématique, conception et organisation de la recherche (échanges de pratiques)
Livrables/actions	Revue de la littérature sur la résilience territoriale Mardi de l'ESS	Com RIUESS Carnets de la chaire	Mardi de l'ESS Carnet de la chaire Livre blanc	Mardi de l'ESS, Carnet de la chaire, Livre blanc	Création du site web Autogestions, notes de synthèse, facilitation graphique Carnets de la chaire
	Echec		Recherche collaborative		Recherche coopérative partielle

Tous les groupes sont composés de personnes professionnelles de la recherche (enseignante-chercheure) principalement de la mention ESS et d'acteurs.trices appartenant au champ métropolitain de l'ESS.

Dans les 4 groupes, la finalité, inscrite dans le manifeste de la chaire, est concernée une triple finalité, celle de produire des connaissances critiques et transformatives pour la société mais également de participer à la formation des étudiant.es. Tous les acteurs ont conservé leur spécificité et les compétences et expertises des enseignant.es-chercheur.es ont été reconnues.

Le collectif des membres a travaillé de façon collective les questions et fait émerger une problématique. En revanche, après cette étape fondamentale, il a été plus difficile de mobiliser les personnes non professionnelles dans les étapes suivantes et le travail concret de la recherche qui a été plutôt réalisé par les chercheuses et/ou étudiant.es.

Le GT Organisation du travail constitue ici

une exception dans la mesure où il a travaillé très tôt en collaboration avec le collectif Autogestions qui réunit des praticien.ne.s autour de ces questions, par l'organisation de moments d'échanges de pratiques. Le GTs s'est associé à cette démarche en apportant des éléments issus de la recherche universitaire. On se rapproche alors d'une dynamique de recherche plus coopérative.

La dynamique observée au cours de cette expérience s'apparente donc plutôt à de la recherche collaborative en particulier pour les groupes «Ressources Territoriales», « Mesures d'impact social » et « Marketing ». Après la formulation de la problématique et une séance de restitution du travail par les chercheur.e.s (synthèse de la littérature) prévue dans le cadre des objectifs/étapes pour amorcer le travail de terrain, le groupe Résilience territoriale en revanche n'est pas parvenu à maintenir la participation collective ; les membres du groupe cessant de se voir •

• GT MESURES D'IMPACT SOCIAL

Le groupe de travail est constitué d'universitaires et d'acteur·rices de l'ESS qui s'intéressent aux pratiques d'évaluation de la valeur sociale créée par les OESS (objectifs, configurations, modalités de réussite, ...). Les membres ont pour objectif d'échanger et de partager autour d'expériences concrètes (mise en œuvre de démarches d'utilité sociale, d'impact social) en portant l'accent sur les enjeux d'appropriation des outils mobilisés.

• GT ORGANISATION DU TRAVAIL, QUALITÉ ET ENGAGEMENTS

Ce groupe est constitué d'enseignant·es-chercheur·es et d'acteurs de l'économie sociale et solidaire qui s'intéressent aux expériences de gestion alternatives du travail. A partir des témoignages de praticiens de l'économie sociale et solidaire, mais aussi de contributions issues de travaux et recherches scientifiques, l'objectif de ce groupe est de produire et diffuser des connaissances en matière de pratiques organisationnelles alternatives.

Ces travaux s'adressent tout d'abord à des personnes, collectifs, organisations qui entreprennent collectivement des actions coopératives, entendent mettre en place des processus de gestion originaux fondés sur la participation, l'autonomie, la coopération et l'horizontalité. Plus largement, le groupe a pour vocation à cibler un public étudiant, chercheur, citoyen, institution intéressée par ces modes de gestion et d'organisation.

Le GT organisation du travail travaille en étroite collaboration avec le Collectif Autogestion(s). Plusieurs membres du GT sont membres actifs du Collectif Autogestion(s). De plus, la chaire ESS est susceptible d'apporter au collectif des supports financiers et administratifs mais également la participation d'autres acteurs et en particulier d'enseignant·es-chercheur·es. Le collectif apporte son expérience dans les pratiques d'autogestion et l'historique des événements et des pratiques mises en place.

• GT RESSOURCES TERRITORIALES

GT Ressources Territoriales, ressources et ESS vise à développer deux axes de réflexions :

- Quels mécanismes de coopération territoriale pour favoriser une résilience territoriale ? L'objectif de cet axe est de définir les formes de la résilience territoriale puis d'identifier les facteurs favorisant cette résilience territoriale (les acteurs et les capacités d'action des personnes, les dynamiques collectives, l'origine de la coopération, la nature de la coopération, (le rôle des pouvoirs publics, de la participation citoyenne, la taille de territoire, les ressources mobilisées).
- Entrepreneuriat collectif, collectivités locales et ancrage territorial : l'objectif est de s'intéresser aux projets entrepreneuriaux de l'ESS (entrepreneuriat coopératif, projets collectifs d'innovation sociale) et de produire des connaissances critiques sur l'ancrage territorial de ces projets, afin de nourrir les pratiques d'accompagnement de ces projets.

• LE GROUPE DE TRAVAIL « MARKETING » DE LA CHAIRE COMPREND QUATRE ORGANISATIONS DE L'ESS

L'objectif du groupe de travail est de publier un livrable intégrant des préconisations concrètes sur la manière •

Des difficultés ou comment faire de la recherche action ... à l'Université ?

Les trois années d'existence et de fonctionnement de ces groupes de travail ont été marquées par certaines difficultés de nature différentes.

Question de l'engagement sur la durée des personnes : difficile de trouver du temps pour la recherche

La première difficulté rencontrée par tous les groupes est reliée à la question de l'engagement sur la durée des personnes. Comme on l'a vu, si la dynamique des groupes, notamment à travers la définition collective de l'objet et de la problématique de recherche a plutôt mobilisé les acteurs, les phases successives ont été plus difficiles. De fait, **le fonctionnement en recherche partenariale coopérative implique un engagement en temps et surtout une régularité de la participation**. Or, les activités des groupes de travail ne sont pas des activités reconnues et identifiées dans les missions des personnes. Toutes les personnes participantes sont alors prises dans le flot des activités associées à leur poste de travail délaissant cette activité professionnelle annexe. Cela concerne bien évidemment les acteurs professionnels mais également les enseignant.es chercheur.es dont les missions de recherche, encore plus de recherche action, sont encore difficilement valorisées. L'expérience des GTs s'est heurtée à positionner ces activités de recherche à côté des laboratoires de recherche.

Cette dimension a évidemment été accentuée par la crise du COVID 19 qui a mobilisé l'ensemble des personnes : les réunions de travail ont presque toujours eu lieu en distantiel, ne facilitant donc pas l'interconnaissance. De plus, l'urgence des situations inédites à prendre en charge chez toutes les personnes et quelque soit leur organisation, a eu tendance à reléguer les activités de recherche.

Au-delà de cette situation que l'on espère conjoncturelle, on peut tracer les principales difficultés rencontrées

**Différence de statuts et sentiment de légitimité :
suis-je légitime pour faire
de la recherche partenariale ?**

Les groupes de travail ont été constitués sur des thématiques attirant les personnes présentes à un instant donné. Nous avons supposé que les personnes pourraient s'engager régulièrement et dans la durée dans l'activité des groupes.

En réalité, les groupes ont connu des rotations assez importantes, rendu difficile de stabiliser une problématique commune de recherche. La transformation de la thématique en problématique s'est réalisée souvent avec des personnes présentes à un moment donné qui n'avait plus la possibilité de revenir par la suite.

La problématique formulée pouvait être une concession de la chercheuse sur ce qui l'attirait qu'elle traitait finalement avec des personnes qui n'avaient pas participé à sa formulation.

Le travail sur la construction de la problématique a été souvent rendu difficile, en raison de la pluralité des points de vue et des besoins des personnes et des difficultés

à faire consensus. Ainsi, la définition de la problématique a conduit certains acteurs à se dégager de la dynamique ou inversement, a conduit à rendre cette problématique difficilement traitable et faire des « mécontents » .

**Clarification des attentes
et des objectifs**

Plus globalement, l'expérience des groupes de travail révèle le besoin d'une clarification sur les attentes et les finalités de ces recherches.

Il est en effet apparu que la recherche partagée peut s'envisager avec différents objectifs et engager les personnes pour différentes motivations. Par exemple, disposer de recherche appliquée, maîtriser la démarche scientifique, découvrir différentes approches, avoir accès à des connaissances. À la constitution des groupes de travail cela n'a pas été pris en compte ni explicité. De fait, on constate qu'une partie des personnes participant a été davantage intéressée par le résultat de la recherche, sans forcément s'engager dans la démarche •

Après cette expérience, que faire ?

La chaire ESS constitue depuis sa création un espace original et précurseur des relations entre Sciences et société dans le champ particulier de l'ESS. La démarche a dès ses débuts été expérimentale, dans le sens où les actions ont été souvent développées sans cadres de référence, à travers un processus de tâtonnement, d'essais et d'erreurs.

L'analyse de ses pratiques et des réflexions, a posteriori, révèle les succès et les difficultés rencontrées. Dans le contexte contemporain où les relations partenariales entre acteurs académiques et praticiens sont vivement recommandées, notre expérience montre qu'il est bien difficile d'activer les principes d'une recherche coopérative partenariale. Malgré un engagement fort de l'ensemble des parties prenantes, disponibilité dans le temps, sentiment de légitimité, cadres de références difficiles à faire coexister constituent des obstacles importants.

Ces difficultés renseignent à notre avis en premier lieu sur la nature des processus de recherche participative qui sont des processus rares et difficiles à mettre en œuvre. Il apparaît de fait difficile de postuler ex ante la nature de la recherche partenariale, collaborative, coopérative. Ainsi, l'expérience de la chaire révèle l'importance de les considérer comme des expérimentations dans lesquelles, davantage que le résultat à court terme, c'est le processus et ce qu'il produit en termes d'interconnaissances, de partage qui compte.

L'activité des groupes de travail nous conduit néanmoins à déceler des conditions ou des leviers qui sécuriseront les personnes dans ces processus.

On voit en particulier que le principe d'égalité entre chercheur.es et acteurs est difficile à mettre en œuvre. Plutôt qu'un principe d'égalité, il est sans doute plus réaliste de se fonder sur un principe d'équivalence qui ne nie la spécificité des expériences de chacun et chacune.

Il importe ensuite de mettre l'accent sur les espaces d'interconnaissances, de mise à niveau et d'acculturation aux connaissances et expériences de chacun.e, avant sans doute d'envisager des actions de recherche concrètes.

- Allard-Poesi, Perret, 2003, La Recherche-Action in Y. Giordano (Dir.), *Conduire un projet de recherche, une perspective qualitative*, Caen : EMS, 2003, pp. 85-132
- Corsani A., 2020, Chemins de la liberté – Le travail entre hétéronomie et autonomie, Éditions du Croquant
- Barbier R, *Historique de la recherche-action* par René Barbier, 2006, document électronique
- Blangy S., Bocquet, Fiorini, Fontan, Legris, Reynaud, 2018, *Recherche et innovation citoyenne par la Recherche Action Participative*, ISTE
- Dewey J., 2006, *Logique (La théorie de l'enquête)*, Paris, Puf,
- Dewey J, 2011, *La formation des valeurs*, Paris, La Découverte
- Juan M, « *Les recherches participatives : enjeux et actualités* », présenté à : *Prix de la recherche participative*, 2019, 23 p.
- Gonzales-Laporte C., 2014, *Recherche-action participative, collaborative, intervention. Quelles explicitations ?*
- Lewin K., 1951, « *Décisions de groupe et changement social* », in Levy S., *Psychologie sociale. Textes fondamentaux*, Dunod, 1951, p. 498-519
- Pouzoulet M., *Notes sur la recherche action*, chaire TerrESS

Quelle recherche action en ESS dans une chaire universitaire ?

Histoire, récit et pratiques de la chaire ESS de l'Université Lyon 2

Autrefois assez marginal et militant, le fait d'associer recherche et action, science et société, professionnel.le.s et non professionnel.le.s de la recherche est désormais vivement encouragé. Cette effervescence à rebours d'une certaine conception instrumentale des sciences sociales il y a quelques années encore, cache toutefois une grande diversité et une inflation des termes utilisés sans que l'on soit véritablement capable de saisir les différences et spécificités dans les intentions et dans les mises en œuvre de ces projets. Ce carnet a comme premier objectif d'aider à se retrouver dans les différents termes et formes de recherche ancrée. Ensuite, ce carnet se propose de revenir sur l'histoire de la chaire ESS de Lyon 2 et sur sa dynamique contemporaine. Loin d'élaborer un récit idéal et linéaire, il s'agit, à travers cette contribution, de partager les pratiques, les réflexions et les difficultés traversées autour de ce projet qui nous anime et que nous souhaitons encore approfondir.

